

CHINE : LA RÉVOLUTION DE JASMIN N'AURA PAS LIEU ...¹

|| CHEN LICHUAN



Chen Lichuan est chroniqueur de la revue *Dialogue Transculturel* (Chine) et rédacteur du magazine littéraire *Today* (Hong Kong).

Il est aussi directeur de l'association Culturemedia et membre du conseil d'association de l'IRG.

De tous les événements marquants de l'année 2011, ce sont les révolutions arabes qui auront eu le plus grand impact en Chine. Nombre de Chinois les comparent aux événements historiques qui se sont succédé dans les pays de l'Europe de l'Est après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique. Plus de vingt ans séparent ces deux grands bouleversements régionaux, mais tout en s'étant déroulés dans des contextes politiques très différents, ces deux événements ont une conséquence commune : la démocratisation de pays longtemps prisonniers d'un régime dictatorial.

LE POUVOIR CHINOIS ENTRE PRISE DE CONSCIENCE, DÉNI ET SURVEILLANCE

L'Histoire retiendra la date du 11 février 2011 comme le jour de la chute du président égyptien Moubarak, contraint de remettre le pouvoir à l'armée après dix-huit jours de protestation populaire survoltée. Cette nouvelle, ajoutée à celle de la fuite de Ben Ali un mois plus tôt, a été accueillie par la classe dirigeante chinoise comme un *électrochoc*, d'autant plus que le raïs déchu était « un grand ami du peuple chinois » (comme quoi, on peut être à la fois un allié politique de la Chine et des États-Unis), ayant visité la Chine à neuf reprises (sa longue carrière politique n'y est sans doute pas pour rien). Le 19 février, huit jours après

¹ Référence à la pièce de Jean Giraudoux *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, où partisans de la guerre et pacifistes s'opposent jusqu'à ce que, finalement, la guerre ait bel et bien lieu...

le coup de tonnerre du Caire, alors que les révolutions arabes étaient encore à l'œuvre, le Comité central du PCC convoquait d'urgence les hauts responsables des provinces, des régions, des villes, des ministères, des institutions financières, des grandes entreprises d'État et des grandes universités à un séminaire au titre pour le moins anodin : « La gestion et les innovations sociales ».

La platitude de la formulation du thème n'eut d'égal que la fébrilité des participants. Hu Jintao, secrétaire général du PCC et chef de l'État, rappela d'emblée les objectifs de ce « séminaire » : « Appréhender la dernière évolution de la situation tant intérieure qu'extérieure, renforcer et innover la gestion sociale [...] est une nécessité qui s'impose pour améliorer la capacité de gouverner et consolider le statut du parti au pouvoir. » Il précisa également que « la période de développement stratégique du pays [était] aussi celle de l'aggravation des conflits sociaux » et demanda de mettre en place des « mécanismes de régulation des intérêts, d'expression des revendications, de résolution des conflits et de protection des droits du citoyen », de « renforcer *la gestion de l'information sur Internet* », d'« améliorer le niveau de gestion de la société virtuelle ». C'était sans doute là une allusion à peine voilée au rôle d'Internet dans la mobilisation des manifestants du « Printemps arabe ». Au même moment, dans plusieurs villes chinoises, une centaine de militants des droits de l'homme et de dissidents connus de la police étaient poursuivis, interpellés à titre préventif ou mis sous surveillance. La tension était palpable dans tout le pays. La presse française évoquait alors une situation potentiellement plus explosive que lors des manifestations de la place Tian'anmen², vingt-deux ans auparavant...

Le lendemain après-midi, alors que le séminaire du PCC poursuivait ses travaux, des rassemblements avaient lieu dans au moins trois grandes villes chinoises – Pékin, Shanghai et Nanning –, réunissant chacun quelques centaines de « promeneurs de jasmin³ » à des heures d'affluence. Dans une dizaine d'autres villes, ce furent surtout les policiers en uniforme et en civil qui répondirent à l'appel de rassemblement lancé par des internautes quelques jours auparavant. Le dimanche suivant, le 27 février, les « promeneurs de jasmin » se donnèrent de nouveau rendez-vous discrètement dans vingt-sept villes. Les rassemblements de grande ampleur avaient en effet été rendus impossibles par une haute surveillance policière qui témoignait de la volonté du régime de vouloir éradiquer, en amont, toute forme de contestation afin d'éviter la situation ayant donné lieu au printemps de Pékin de 1989. Cette année-là, sous le regard du monde entier, l'usage de la force répressive avait trahi la faiblesse et le désarroi du Parti et du gouvernement.

2 | Voir « Comment les Chinois préparent leur "révolution de Jasmin"... sur Internet », *La Tribune*, 23 février 2011.

3 | L'appel au rassemblement, qui semble avoir été lancé de l'extérieur de la Chine continentale, parle de la « promenade de jasmin ».

En 2011 – année de tous les dangers –, les médias officiels restèrent évidemment muets sur les échos que les insurrections des pays arabes avaient pu avoir en Chine, sans doute en raison de la censure politique plus vigilante que jamais. Le président de la commission des Affaires étrangères de la CPPCC⁴, interrogé par la presse internationale, jugea « ridicule et irréaliste » l'idée d'une possible révolution de Jasmin en Chine. Il affirma que le Parti et le gouvernement ne faisaient pas la sourde oreille face aux nombreux problèmes liés au développement économique rapide du pays et qu'ils ne cessaient de chercher des solutions. Les réactions des intellectuels chinois sur les révolutions arabes furent diverses. Les uns expliquaient les raisons de ces révolutions par les revendications sociales des manifestants face à la corruption, à la crise économique aggravée, au chômage des jeunes et à l'inflation galopante. Les autres y voyaient la vague de démocratisation emporter enfin les pays de l'islam. D'autres encore, adeptes de l'idée d'une « exception arabe », selon laquelle il n'y aurait pas d'alternative possible entre autoritarisme et islamisme dans cette région du monde, évoquaient l'incompatibilité entre la démocratie et l'islam, avec, sans doute, cette *arrière-pensée* inavouable que la démocratie n'était pas compatible non plus avec la culture politique chinoise. Tous imaginaient déjà les grandes désillusions qui attendaient les révolutionnaires arabes : par expérience, les Chinois savent que la révolution est passionnante sur le moment, d'autant plus lorsqu'elle est victorieuse, mais ils savent aussi que ses lendemains, à coup sûr, déchantent⁵.

L'ÉCHO DES RÉVOLUTIONS ARABES EN CHINE : UNE PERCEPTION ANCRÉE DANS L'HISTORICITÉ CHINOISE

157

Comme par coïncidence, la Chine célébrait en 2011 le centenaire de la révolution républicaine de 1911 qui mit fin au règne mandchou. L'abdication du dernier empereur Pu Yi, le 12 février 1912, symbolise en effet la chute du régime impérial chinois vieux de deux mille ans. Cette révolution avait été enfantée par l'échec de la réforme des Cent Jours de 1898 qui avait tenté de transformer, à l'instar de la restauration de Meiji au Japon, la monarchie absolue à l'agonie en monarchie constitutionnelle. Après l'avortement de la réforme, le gouvernement mandchou avait mis en œuvre pendant une dizaine d'années les politiques nouvelles inspirées du projet des réformistes, mais il était trop tard : la cause révolutionnaire avait déjà gagné le cœur des Chinois.

Cent ans plus tard, où est passé cet esprit révolutionnaire qui a animé les Chinois au début du xx^e siècle ? De nos jours, en dépit des mécontentements qui se manifestent ici et là de façon chronique,

4 | The National Committee of the Chinese People's Political Consultative Conference.

5 | En 1999, deux intellectuels chinois de renom, Li Zehou et Liu Zaifu, ont même publié un livre d'entretiens intitulé *Adieu la révolution*.

6 | Le royaume d'Irak en 1933, le Liban en 1943, la Jordanie et la Syrie en 1946, la Libye en 1951, l'Égypte en 1953, le Maroc et la Tunisie en 1956, enfin l'Algérie en 1962.

7 | Un nouveau modèle d'État islamique est peut-être en train d'émerger, entre le modèle iranien plus islamiste et le modèle turc plus laïque.

8 | Saint-Just, *Second discours concernant le jugement de Louis XVI* (Convention nationale), 27 décembre 1793.

la population chinoise semble désabusée, la révolution devenant à ses yeux synonyme de désordre et d'instabilité. Mais si le chaos est propre à la révolution, la fin qu'elle réserve peut être très différente. La révolution de 1911 a été menée au nom de la nation chinoise contre la domination mandchoue et l'oppression des puissances occidentales, le but étant de permettre à l'État chinois de « retrouver la liberté ». Mais peut-on en dire autant du peuple chinois ? Évidemment non. Comme disait Alexis de Tocqueville dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, « qui cherche dans la liberté autre chose qu'elle-même est fait pour servir ».

Ce regard historique permet de comprendre que la révolution chinoise de 1911, suivie par la fondation de la République populaire de Chine en 1949, présente – si tant est que la comparaison soit possible – des similitudes sur le plan chronologique avec la fin du colonialisme et l'accès à l'indépendance des pays arabes⁶. Une fois l'indépendance acquise, *différents types* de régimes autoritaires ont été instaurés aussi bien en Chine que dans la région arabe. Les leaders souvent charismatiques, auréolés de la fierté des indépendances retrouvées, exigeaient des sacrifices sous forme d'efforts collectifs pour réorganiser les régimes autoritaires en États forts. Mais aujourd'hui, après des décennies de corruption et d'injustice, ce pacte a été rompu dans ces mêmes pays à cause de l'échec de l'élite dirigeante à établir un véritable État de droit et à faire profiter l'ensemble de la population des performances économiques et de la richesse de la nation : les peuples se sont soulevés contre l'ancien régime pour retrouver leur liberté d'instituer un système politico-économique plus juste.

Parties des revendications sociales, les révolutions arabes ont été menées partout au nom de la dignité et de la liberté. Partout le mot d'ordre scandé par les rebelles était le même : « Le peuple veut faire tomber le régime. » Mais après la chute du régime dictatorial sonne l'heure de l'édification politico-institutionnelle⁷. Et c'est là que se met en marche une révolution d'une tout autre nature. Comme disait Saint-Just, « la révolution commence quand le tyran finit⁸ ».

LE POUVOIR CHINOIS SOMMÉ DE RÉSOUDRE SES CONTRADICTIONS INTERNES

En Chine, pour diverses raisons, le changement de régime politique n'est pas à l'ordre du jour. Ce qui l'est, c'est la résolution des contradictions entre la défense des droits du citoyen et le maintien de la stabilité du gouvernement. Au cours de ces dernières années, les incidents protestataires à caractère collectif ou les explosions de colère débouchant sur des actes de violence ont redoublé de fréquence. Récemment, une

centaine de candidats indépendants dans le pays, considérés comme des trouble-fêtes par les autorités, ont été empêchés de se présenter aux élections locales au niveau du district, seul échelon où les élections sont autorisées pour désigner les représentants du peuple aux assemblées populaires locales. L'issue dépendra de la capacité du gouvernement à opter pour une stratégie de gestion de crise fondée sur la réforme progressive du système politique. Pour l'instant, rien n'est moins sûr.

En Tunisie comme en Égypte, l'armée a joué, on le sait, un rôle non négligeable dans la transition démocratique. Elle a d'abord refusé d'exercer la répression contre le peuple pour ensuite, d'un côté, contraindre Ben Ali à la fuite et, de l'autre, précipiter la chute de Moubarak, ainsi que de leurs gouvernements respectifs. L'armée a été un élément clé aussi bien durant les événements que dans le dénouement final. Bien qu'autoritaires, ces régimes semblent avoir toujours évolué sous certaines contraintes de l'armée, capable de confisquer le pouvoir quand le gouvernement perdait le contrôle de la situation. C'est bien sûr un glaive à *double tranchant*. En Libye, la transition est passée par une véritable guerre civile et l'intervention militaire de l'Otan en faveur des rebelles. En revanche, le régime syrien continue de réprimer la révolte à l'aide de l'armée, tandis qu'au Yémen la division de l'armée en deux fractions – l'une fidèle au président Saleh, l'autre ralliée aux insurgés – a eu comme conséquences que la situation s'est enlisée dans la violence, et le conflit dans la durée jusqu'à ce que Saleh accepte de quitter le pouvoir.

La Chine se trouve dans un autre cas de figure : l'armée est placée sous le strict commandement du PCC selon un principe implacable : « Le Parti dirige le fusil. » La tragédie du printemps de Pékin de 1989 prouve que l'armée chinoise obéit à ce principe et que le Parti n'hésite pas à en faire usage en cas de nécessité, ce qui démontre que la mission de l'armée chinoise n'est pas seulement de défendre le pays contre les menaces extérieures, comme nous avons pu le voir en Syrie. En cas de crise intérieure grave, une relative neutralité est possible pour l'armée tunisienne et égyptienne. Elle ne l'est pas pour l'armée chinoise. En plein « Printemps arabe », le 4 mars 2011, l'Assemblée nationale populaire de Chine a annoncé l'augmentation du budget militaire de 12,7 % par rapport à 2010, soit 91,5 milliards de dollars⁹. Ce chiffre représente 6 % du budget national. En outre, le budget que la Chine a consacré pour l'année 2011 à la sécurité publique s'est élevé, selon le ministère des Finances, à 95,4 milliards de dollars, dépassant pour la première fois les dépenses consacrées à la défense nationale¹⁰, ce qui a soulevé un tollé de critiques dans la population et de la part des médias.

9 | Bien que certains experts l'estiment plus important que le chiffre officiel, le budget militaire chinois reste bien inférieur à celui des États-Unis, de l'ordre de 708 milliards de dollars pour 2011.

10 | La Chine rejoint ainsi les pays qui ont habituellement un budget de la sécurité publique supérieur à celui de la défense nationale, tels le Japon, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Australie et la Russie. Selon un rapport publié par le ministère des Finances sur l'application du budget par le gouvernement central et les gouvernements locaux, les dépenses de la Chine en matière de sécurité publique ont été en constante augmentation entre 2008 et 2010, soit 16,4 %, 16,8 % et 15,6 % d'une année sur l'autre. À titre comparatif, les revenus fiscaux de la Chine ont progressé durant la même période de 19,5 %, 11,7 % et 21,3 %.

11 | Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société donnée, développée par le statisticien italien Corrado Gini.

12 | Selon les chiffres de l'Organisation internationale du travail (OIT) publiés en 2005, l'écart des revenus entre les zones urbaines et rurales dans une grande majorité des pays est inférieur à 1,6 pour 1. Seuls trois pays, dont la Chine, ont dépassé le seuil de 2 pour 1.

13 | Les ouvriers chinois travaillent 2 200 heures par an contre 1 903 heures pour les ouvriers argentins, 1 841 heures pour les ouvriers brésiliens, 1 758 heures pour les ouvriers japonais, 1 610 heures pour les ouvriers américains, 1 389 heures pour les ouvriers néerlandais. De façon générale, la durée annuelle du travail est de 2 119 heures en Grèce, 1 654 heures en Espagne, 1 554 heures en France et seulement 1 390 heures en Allemagne. Les ouvriers chinois travaillent plus et gagnent moins : le salaire moyen annuel dans les entreprises privées est d'à peine 2 866 dollars, celui dans les entreprises publiques de 5 520 dollars.

Le budget de la sécurité publique couvre en Chine les dépenses de la gendarmerie, de la police, des parquets, des tribunaux, de la justice administrative, des prisons, de la rééducation par les travaux physiques, de la protection des secrets d'État et de la lutte contre les trafics. Si ces dépenses ne concernent pas seulement le maintien de la stabilité sociale, celui-ci n'est pas entièrement couvert non plus par ce budget.

TENSIONS, INÉGALITÉS ET INJUSTICE SOCIALE : LA POUDRIÈRE CHINOISE

L'Institut international du développement urbain de Beijing (IUD) a publié le 15 septembre dernier son premier *Rapport d'études sur le système d'évaluation des risques pour la stabilité sociale*. Ce document identifie neuf catégories de tensions susceptibles de se transformer en risques et menaces et de susciter des conflits sociaux : réquisition de la terre, démolition d'immeubles et relogement des habitants, gestion de copropriété, changement de système, pollution, prêts et crédits, différends entre patients et médecins, entre employés et employeurs, entre autochtones et migrants. Toujours selon ce rapport, les problèmes liés à la sécurité alimentaire, à la sécurité des médicaments et des soins médicaux, à la sécurité de la production et à la sécurité d'Internet sont autant de détonateurs qui risquent de mettre le feu aux poudres. La perte de crédit du gouvernement et la perte de confiance de la société alimentent chaque jour davantage l'instabilité sociale. Certains risques latents sont sur le point de devenir des conflits sociaux ouverts, en premier lieu le fossé entre riches et pauvres. L'indice de Gini¹¹ a constamment augmenté au cours des dernières années, approchant désormais la ligne rouge et révélant une concentration accrue des revenus.

En effet, l'écart des revenus s'amplifie à l'échelle nationale malgré une augmentation générale des salaires, sous doute disproportionnée. En 2011, l'écart des revenus entre les résidents urbains et ruraux¹² était de 3,3 pour 1 (les premiers gagnaient 3,3 fois plus que les seconds) ; entre les dirigeants d'*entreprises d'État cotées en Bourse* et les employés de première ligne, il était de 18 pour 1 ; entre les régions du centre et celles de l'ouest du pays, le rapport pouvait atteindre 4 pour 1. Les fonctionnaires et les dirigeants d'entreprise d'État gagnent respectivement 6 et 98 fois plus que le salaire minimum. Celui-ci ne représente que 21 % du salaire moyen national chinois, le rapport moyen mondial entre le salaire minimum et le salaire moyen étant de 50 %. Les employés des entreprises privées perçoivent en moyenne 48 % de moins que ceux des entreprises publiques¹³. Le phénomène de bipolarisation des revenus s'accroît d'année en année. L'écart entre les 10 % les mieux payés

et les 10 % les moins payés de la population est passé de 7,3 pour 1 en 1988 à 23 pour 1 en 2007. Selon un rapport de la Banque mondiale, 1 % des foyers chinois les plus riches détiennent 41,4 % de la richesse des ménages au niveau national, chiffre bien supérieur à l'indice de la fortune des ménages dans le monde¹⁴. Le Bureau national des statistiques de Chine ne prend plus la peine de communiquer ce genre d'informations depuis plusieurs années.

Certes, l'État chinois est riche : c'est la deuxième économie mondiale en termes de PIB (5 878,6 milliards de dollars en 2010) ; les recettes de l'État pour 2010 s'élevaient à 1 308,35 milliards de dollars¹⁵, deuxième budget de l'État dans le monde après les États-Unis. Mais la population chinoise reste encore pauvre dans sa majorité. En 2010, le PIB par habitant en Chine était de 4 400 dollars, ce qui plaçait ce pays au 100^e rang mondial. La pauvreté absolue, de l'aveu officiel, toucherait encore 150 millions de Chinois vivant avec moins d'un dollar par jour, 400 millions de Chinois vivant avec moins de 2 dollars par jour¹⁶. De nombreux Chinois se reconnaissent dans le slogan proféré lors de l'occupation de Wall Street : « Nous sommes les 99 % qui ne tolèrent plus l'avidité et la corruption du 1 % restant. »

La vraie question n'est pas de savoir si la révolution de Jasmin, ou un mouvement de contestation similaire à l'occupation de Wall Street, pourrait ou non se produire en Chine. Poser la question en ces termes réduit l'ampleur du problème chinois. L'aggravation de l'injustice sociale et de l'inégalité dans la distribution de la richesse nationale pourrait provoquer un séisme social bien plus important en Chine en raison du poids de sa population. C'est une logique dangereuse que d'opposer le maintien de la stabilité sociale à la défense des droits du citoyen, alors qu'en réalité il n'y a pas d'autre voie possible pour maintenir la stabilité que de protéger au mieux les droits du citoyen¹⁷.

Face à la situation alarmante qui présente une menace imminente pour le pouvoir politique, le PCC et le gouvernement sont passés à l'offensive en reconnaissant la nécessité d'augmenter la part des revenus distribués à la population dans le revenu national. Une dizaine de départements du Conseil des affaires d'État, dont le ministère du Travail et de la Protection sociale, sont appelés à élaborer un « Code salarial », du jamais-vu en Chine. Selon une source proche du pouvoir, « les grandes lignes de la réforme du système de distribution des revenus en Chine sont : augmenter les bas revenus ; élargir la part des revenus moyens ; ajuster les revenus trop élevés ; lutter contre les revenus illégaux ; protéger les personnes démunies et augmenter les revenus des paysans ; faire jouer à l'impôt son rôle égalisateur, réduire le poids de l'impôt sur les revenus moyens et faibles ; renforcer la fiscalité sur les revenus élevés ;

14 | Selon le classement du Crédit Suisse Research Institute, 29,7 % des foyers les plus riches détiennent près de 39 % de la richesse mondiale. Aux États-Unis, où l'inégalité est la plus forte parmi les pays occidentaux, 1 % des foyers possèdent 35 % de la richesse des ménages.

15 | Pour l'année 2011, les recettes de l'État chinois étaient environ de 1 574,80 milliards de dollars.

16 | Il convient de reconnaître, dans le même temps, que la Chine est le seul pays qui ait réussi, avant le terme fixé par les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) des Nations unies, à réduire de moitié la part de la population vivant dans la pauvreté.

17 | Certains responsables politiques commencent à prendre conscience du rapport intrinsèque entre le maintien de la stabilité sociale et la défense des droits du citoyen.

réduire les écarts de revenu entre les régions et certaines composantes de la population¹⁸ ». L'agglomération de Chongqing, quatrième municipalité relevant directement de l'autorité centrale, veut prendre les devants. Elle s'est engagée, par une série de mesures énergiques, d'ici à 2015, à avoir le même taux de croissance pour les revenus de ses habitants que pour celui du PIB de la ville, à ramener l'écart des revenus entre citadins et ruraux de 3,3 pour 1 à 2,5 pour 1 et à réduire l'indice de Gini de cette ville gigantesque de 30 millions d'habitants de 0,43 à 0,35.

LA CHINE À LA CROISÉE DES CHEMINS

La question de la justice sociale est partout et de tout temps l'une des préoccupations majeures de l'humanité. Elle devient un enjeu principal dans le monde d'aujourd'hui. Des révolutions arabes à l'occupation de Wall Street, en passant par le mouvement des Indignés en Espagne, en Grèce, en Italie et ailleurs, partout sont dénoncés l'injustice, les corruptions, les abus du capitalisme financier. Certes, la question de la justice sociale n'est pas propre à la Chine, mais elle est capitale pour un pays qui compte 1,35 milliard d'habitants. Le gouvernement chinois a négligé pendant longtemps la question de l'équité au nom de l'efficacité économique qui exigerait le sacrifice des plus défavorisés et favoriserait une connivence entre l'argent et le pouvoir, d'où l'accumulation rapide des fortunes d'une minorité. Maintenant, il est grand temps de considérer l'équité non pas en contradiction avec l'efficacité, mais comme un « but vers lequel doit tendre l'efficacité¹⁹ ».

Concrètement, il faut réglementer le système de distribution des revenus de sorte que la part de la rémunération du travail dans la distribution primaire *augmente proportionnellement par rapport* aux revenus fiscaux de l'État et aux profits des entreprises, un mécanisme de hausse régulière des salaires des travailleurs devant être établi²⁰. Dans la distribution secondaire faite par l'État, il faut fixer de façon systématique le pourcentage des dépenses du gouvernement central et des gouvernements locaux allouées à la protection sociale d'après les principes d'équité et de solidarité. Dans la troisième distribution qui relève de la philanthropie, il faut améliorer le dispositif d'exonération des dons et élargir le champ des actions caritatives et humanitaires. Enfin, il faut préserver et encourager la quatrième distribution de la richesse encore pratiquée au sein des familles chinoises grâce à la tradition d'un savoir-vivre culturel : les membres d'une même famille ayant des revenus différents s'entraident occasionnellement. Il est bien entendu très difficile de chiffrer avec exactitude à l'échelle nationale les flux réels de ces aides familiales, mais ce qui est sûr, c'est qu'elle a joué en Chine

18 | Wei Haisheng, « La politique de répartition des revenus en Chine », Congrès Marx International IV, septembre 2011.

19 | *Ibid.*

20 | Dans les pays développés, les salaires représentent 50 % des coûts de production des entreprises, contre seulement 10 % en Chine.

un rôle non négligeable pendant la période de grande transition socio-économique où les disparités étaient légion.

La justice sociale, en tant que construction morale et politique, doit s'appuyer sur des valeurs de société solidaire qui fondent le contrat social. Il s'agit d'une construction institutionnelle guidée par le principe d'équité plutôt que par une croissance démesurée des prérogatives de l'État, telle que la redoutait Friedrich Hayek²¹. Aux yeux de l'opinion publique, la disparité entre riches et pauvres est de loin le premier fléau de la société chinoise, si bien que Yang Yiyong, directeur de l'Institut d'études sur le développement social de la Commission d'État pour le développement et la réforme, a sonné l'alarme : « Si nous n'arrivons pas à maîtriser l'aggravation de la disparité criante entre riches et pauvres et à réparer l'*injustice de la répartition des richesses*, les conséquences seront inimaginables et désastreuses. » Autant dire que le spectre de la révolution ne s'éloignera définitivement du pays que si la Chine parvient dans les prochaines années à faire de la justice sociale son cheval de bataille, à partir de nouvelles institutions démocratiques saines. ■

21 | Dans son livre magistral *Droit, législation et liberté*, Hayek déclarait : « C'est réellement le concept de justice sociale qui a servi de cheval de Troie à la pénétration du totalitarisme. »